



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question écrite n° 103128

Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de M. le Premier ministre sur le fait qu'après la dégradation budgétaire et la perte d'influence continues du ministère des affaires étrangères depuis plusieurs années, après les errements de la politique extérieure française lors des révolutions en Tunisie et en Égypte, la désignation au quai d'Orsay d'une personnalité compétente avait été accueillie avec soulagement, aussi bien par les diplomates que par les parlementaires. Les uns et les autres escomptaient que la diplomatie française puisse retrouver de la dignité, de l'ambition et de la rigueur. Ils attendaient que cessent les immixtions permanentes des conseillers de l'Élysée, des réseaux parallèles, des émissaires officieux. Ils espéraient que le ministère des affaires étrangères participerait de nouveau à la définition et à la mise en oeuvre de la politique extérieure de la France. Malheureusement, ces attentes ont été rapidement déçues. Alors que les ministres des affaires étrangères des États membres de l'Union européenne se réunissaient, le 10 mars 2011 à Bruxelles, pour déterminer une position commune sur la crise libyenne, le Président de la République a décidé de reconnaître, unilatéralement, le Conseil national de transition libyen installé à Benghazi. Ce n'est pas le fond mais la forme de cette décision qui a suscité un vif étonnement, voire la consternation, tant parmi nos partenaires qu'au sein du quai d'Orsay. Elle a en effet été prise sans aucune concertation avec les responsables diplomatiques français et les chancelleries européennes, qui ont été placés devant le fait accompli. Ce n'est donc pas avec le ministre des affaires étrangères que le Président de la République a discuté de cette initiative diplomatique et du dossier libyen mais avec un philosophe parisien qui s'est autoproclamé, à la fois, expert sur la Libye, après avoir passé trois jours sur place, et accessoirement porte-parole de l'Élysée. Cela prêterait à sourire, si la situation n'était pas aussi dramatique pour le peuple libyen. En outre, cette annonce a revêtu un caractère totalement incongru puisqu'elle a été faite par des membres mêmes de ce conseil libyen, en totale contradiction avec les usages et le droit. Il lui demande comment il considère cette « diplomatie du perron » qui donne la fâcheuse impression que notre politique extérieure est totalement improvisée, en quelque sorte à nouveau « kouchnérisée », qu'elle cherche désespérément à compenser sa pusillanimité lors des révolutions tunisienne et égyptienne, qu'elle tente d'occulter sa complaisance passée à l'égard du colonel Kadhafi. Il souhaite qu'il lui indique la manière dont nos partenaires européens ont apprécié ce nouveau cavalier seul de la France qui, après les avoir court-circuités, a tenté - en vain - de leur imposer sa position. Il voudrait enfin savoir si de telles initiatives ne sont pas contre-productives et ne tendent pas à isoler la France sur la scène internationale.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103128

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2598

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)